



PRÉFET  
DE LA SARTHE

*Le Mans, le 1<sup>er</sup> décembre 2017*

**Le jeune sarthois Wadie AZAMI reçoit le 1<sup>er</sup> prix national individuel du Civisme le 4 décembre prochain à Paris**

La commission nationale du Civisme s'est réunie le 26 septembre dernier au siège de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite pour délibérer et attribuer les prix nationaux du Civisme pour la jeunesse.

Le prix du civisme pour la jeunesse a pour but de récompenser des actes de civismes notoires « de COURAGE et d'ACTIONS HEROIQUES, d'ALTRUISME, de DEVOUEMENT, de GENEROSITE, SOLIDARITE, BENEVOLAT, ainsi que de DEVOIR de MEMOIRE » ; qu'ils s'agissent d'actes individuels, ou d'actes collectifs accomplis par un jeune, garçon ou fille, ou un groupe de jeunes âgés de moins de dix-huit ans lors de la réalisation de l'action.

Pour son acte remarquable qui a profondément sensibilisé les membres du jury, le 1<sup>er</sup> prix national individuel du Civisme a été décerné à Wadie AZAMI. Cette remise du prix se fera le 4 décembre prochain, à Paris.

Pour mémoire, Wadie AZAMI avait secouru une jeune femme agressée par son ex-petit ami en pleine rue. En tentant de neutraliser l'agresseur, Wadie avait reçu un coup de couteau. Par cette action exemplaire, Wadie AZAMI recevait, en mars dernier, le prix départemental du Civisme ainsi que la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement des mains de Nicolas Quillet, préfet de la Sarthe.